

Grand Poitiers Communauté urbaine

Actions concrètes et témoignages d'employeurs

Quelques actions concrètes

- Accorder une indemnité financière aux employés qui viennent à vélo ou en covoiturage (voir [forfait mobilité durable](#))
- Aménagement pour le vélo : des stationnements adaptés (matériel, localisation, volume) et couverts
- Mettre en place des places de covoiturage dédiées sur son parking
- Mettre à disposition une flotte de vélo pour ses salariés (voir [le crédit d'impôt lié](#))
- Participer à des évènementiels autour de la mobilité, proposer des animations en [lien avec Grand Poitiers](#)
- Proposer un plan d'accès au site présentant l'ensemble des modes et des équipements.
- ...

N'hésitez pas à contacter la Direction Mobilités pour échanger sur votre projet.

Ils ont engagé des actions pour la mobilité durable de leurs salariés et établissement

En savoir plus

[Dispositif Employeur Pro-vélo\(https://youtu.be/0ECAe1mNjtU\)](https://youtu.be/0ECAe1mNjtU)

: pour être accompagné, bénéficiaire de financement sur vos actions en faveur du vélo

[Challenge de la mobilité inter-entreprises\(https://youtu.be/xZCsl2pkL4k\)](https://youtu.be/xZCsl2pkL4k)

sur Grand Poitiers et région Nouvelle Aquitaine

Contact

<https://www.grandpoitiers.fr/entreprendre-et-emploi/transition-ecologique-accompagnement-des-professionnels/la-mobilite-des-salaries/actions-concretes-et-temoignages-demployeurs?>

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi